



UNIVERSITÀ DI CORSICA

PASQUALE PAOLI

Monsieur François BERLINGHI

soutiendra sa thèse :

« *Le discours musical populaire de l'île de Corse :
pour une philologie musicale* »

Mardi 13 Juillet 2010 à 09h30

Salle B4-001, FLLASHS, Campus Mariani

Le jury sera composé de :

M. Jean-Marie ARRIGHI

IPR-IA de Corse

M. Jaume AYATS

Professeur, Universitat Autònoma de Barcelona

M. Jacques FUSINA

Professeur Emérite, Université de Corse

M. Olivier JEHASSE

Mcf-HDR, Université de Corse

M. Ignazio MACCHIARELLA

Professeur, Université de Sassari

Résumé

A la croisée des chemins, entre l'élaboration de règles portant sur les diverses structures poético-musicales et un regard philologique posé sur une tradition musicale toujours vivace, ce travail se propose de mettre au jour l'existence d'une « théorie intuitive de l'expression musicale populaire et traditionnelle corse ». Axées sur l'approche analytique d'un large corpus de pièces enregistrées sur une période couvrant plus de soixante ans, les diverses structures, littéraire, rythmique, mélodique puis enfin harmonique, étudiées séparément, puis mises en perspective, ont permis d'établir les règles de fonctionnement du discours musical traditionnel corse. Parler de discours à propos d'une création musicale populaire implique de prendre en compte les règles d'analyse de l'objet construit par cette expression discursive. Or la musique traditionnelle et populaire corse appelle non seulement un travail de présentation de ses caractères propres, mais aussi demande obligatoirement une théorisation qui lui donne, c'est le but de ce travail, une valeur musicale de premier rang. Aborder le fait musical corse, m'a, donc, amené à tenter de cerner la pratique musicale de la société corse en pleine mutation depuis l'après-guerre. Immatérielle, évanescence, fugace... la musique participe de la dimension symbolique. Elle est au cœur de tous les modes de communication. C'est l'objet de ma première partie. La deuxième partie se veut essentiellement musicale. J'y propose une analyse globale des formes utilisées et en particulier du rapport des voix dans la polyphonie. Cette partie réservée à l'analyse des différentes structures formelles aborde également l'agencement poétique – les structures formelles littéraires, les vers, les rimes – et tente de dégager une classification, en adéquation avec les différentes structures mélodiques utilisées. Cette classification consiste à mettre en évidence les universaux qui traversent cette musique, les typologies et les combinatoires, et enfin les traits individuels qui la caractérisent. Elle donne toute sa consistance au concept corse de « versu », qui devient ainsi la clé de notre démarche philologique. La troisième partie, quant à elle, traite de la musique ressortissant du culte catholique romain, dans une approche qui se veut diachronique, mais essentiellement analytique. Consacrée au chant religieux liturgique et paraliturgique elle revient sur les diverses règles déjà établies pour la musique profane afin d'en vérifier la véracité et l'adéquation à la musique sacrée. Mon travail s'articule donc, autour des deux grandes disciplines de recherche qui depuis des décennies décrivent et analysent la musique, phénomène symbolique : la musicologie d'une part, et l'ethnomusicologie d'autre part. A la première ont été empruntés les termes appartenant au métalangage de description du fait musical (notions de hauteur, de durée, de tempo, d'échelle, de mode...), à la seconde une méthode d'analyse originale née de la sensibilisation effectuée ces dernières années à toutes les musiques traditionnelles du monde. Il se propose ensuite de dépasser ce cadre scolaire pour entamer en conclusion une mise en évidence d'un nouveau champ déterminatif, celui de la philologie, science d'étude qui propose de concevoir le fait musical, comme un texte, un discours et non plus seulement comme une expression culturelle, un fait sociétal.